



Westminster & City News

NUMÉRO 21

Du 24 au 30 mai 2019

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Les investisseurs craignent de ne pas être pleinement indemnisés dans l'éventualité de nationalisations – Les actionnaires des sociétés visées par le programme travailliste de nationalisations des services collectifs ont fait part de leur inquiétude sur les possibles [compensations](#), qui pourraient s'avérer inférieur à leur valeur de marché. Selon les propositions travaillistes, la compensation, qui serait fixée par le Parlement, serait fondée sur la valeur nette comptable des actifs nationalisés (*book value*) ou selon une méthode de calcul définie par le régulateur sectoriel Ofwat (*regulated capital value*) et non en fonction de leur valeur de marché (*market value*). Dans les précédentes nationalisations, et conformément au droit international, les actionnaires ont toujours été compensés sur la valeur de marché des actifs de l'entreprise nationalisée. Certains investisseurs étrangers pourraient toutefois par exception être indemnisés en valeur de marché en fonction des traités bilatéraux d'investissements du RU.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

La confiance des ménages rebondit en mai alors que les entreprises sont toujours plus pessimistes – L'*Economic Sentiment Indicators* (ESI) de la Commission européenne indique que la confiance des agents économiques est au plus bas en mai depuis mi-2013 malgré le report de la date du Brexit. Pourtant, la composante de l'indicateur qui concerne la confiance des ménages a rebondi en mai à son plus haut niveau en six mois. En plus de l'extension de la période d'appartenance à l'UE, les ménages sont confortés dans leur optimisme par le dynamisme du marché du travail et la croissance des salaires réels. L'augmentation du salaire minimum (+4,4 %) et la baisse de l'impôt sur le revenu ont également contribué à améliorer leur perception de leur situation financière. En effet, la baisse de l'ESI reflète le pessimisme des entreprises que le report de la date de sortie n'a pas inversé. Si ce pessimisme semble, pour l'heure, se répercuter uniquement sur les investissements, il pourrait affecter la confiance des ménages *via* la dégradation des embauches.

Le MAC recommande une politique migratoire plus souple face à la pénurie de main d'œuvre – Le *Migration Advisory Committee*, organe public indépendant de conseil en politique migratoire, recommande au gouvernement d'élargir la liste des professions permettant un accès privilégié à un visa pour les ressortissants de pays tiers (moins cher, administrativement prioritaire, sans obligation de salaire à 35 800 £ et sans obligation pour l'employeur de prouver qu'il n'y a pas de Britannique qualifié pour le poste). Cela concernerait les développeurs informatiques, ingénieurs, architectes, biochimistes et personnels soignants. Ainsi, la part des emplois avec accès privilégié pour les pays tiers passerait de 1 % de l'emploi total à 9 %. Le MAC considère, en effet, que le marché du travail a beaucoup évolué depuis la dernière révision de la liste en 2013 : les employeurs britanniques ont plus de difficultés à recruter comme en témoigne les 846 000 emplois vacants observés au T1. Un tiers de ces postes sont à pourvoir dans les secteurs de la santé, du travail social et de la vente au détail.

L'ONS sous-estimerait l'effet redistributif de l'impôt au RU – D'après une [étude](#) de l'*Institut for Fiscal Studies*, think tank de référence en matière budgétaire, le système fiscal britannique est suffisamment progressif pour réduire les inégalités contrairement à ce que suggère les [statistiques officielles](#) de l'*Office for National Statistics*. L'IFS

s'attaque à la méthode d'analyse de l'ONS qui ne prendrait pas en compte les contributions aux cotisations sociales des employeurs, ne mesurerait pas correctement les hauts revenus, ne traiterai pas correctement les prestations sociales imposables et catégoriserait beaucoup d'individus comme pauvres alors qu'ils dépensent énormément d'argent. Pour l'IFS, les 20 % les plus riches gagnent en moyenne 96 000 £ par an avant impôts et prestations sociales contre 7 700 £ pour les 20 % les plus pauvres (soit douze fois moins). Après impôts et prestations sociales, les 20 % les plus riches gagnent en moyenne 64 000 £ contre 12 500 £ pour les 20 % les plus pauvres (soit cinq fois moins). Ainsi, la redistribution permettrait de réduire significativement les inégalités de revenus au RU.

Le vieillissement de la population remet en cause la soutenabilité du financement des autorités locales – D'ici dix ans, l'augmentation des recettes issues des impôts locaux (taxe d'habitation et impôt foncier des entreprises) pourrait ne plus compenser les besoins de financement liés au vieillissement de la population selon une autre [étude](#) de l'IFS. L'étude souligne par ailleurs que les réductions généralisées des dépenses des autorités locales sont plus élevées dans le nord de l'Angleterre que dans le reste du pays, surtout dans les logements. Un [rapport](#) indépendant de la commission UK 2070 sur les inégalités régionales au RU paru le même jour met par ailleurs en exergue « l'absence de stratégie de long terme » du gouvernement pour les atténuer.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'indice de confiance des exportateurs se détériore au premier trimestre – Selon une [enquête](#) des BCC et de DHL réalisée auprès de 3 400 exportateurs basés au RU, 23 % des entreprises manufacturières et 20 % des entreprises de services ont vu leur carnet de commandes à l'export diminuer au T1 2019, contre respectivement 18 % et 16 % le trimestre précédent. En outre, 24 % des exportateurs ont enregistré une baisse de leur trésorerie, contre 20 % au T4 2018. Le cours de la livre continue d'affecter l'activité des exportateurs britanniques, deux tiers des entreprises déclarant que le taux de change est un point d'inquiétude plus important pour elles que lors du trimestre précédent. L'indice de confiance des exportateurs s'est ainsi établi à 124,04, en diminution de 1 % par rapport au T4 2018 et de 2,3 % par rapport au T1 2018. Cet indice est calculé à partir du volume de documents émis par les chambres de commerce accréditées (certificats d'origine).

Le DIT crée un nouvel outil afin de promouvoir le RU auprès des investisseurs étrangers – Le DIT a lancé le *Investment Support Directory*, un nouveau [service](#) en ligne qui met en relation les investisseurs étrangers potentiels avec l'un des 300 partenaires du DIT chargés de conseiller les entreprises souhaitant s'implanter au RU. Cet outil est censé permettre à l'investisseur de préciser sa demande par thème, région, et langue. Il bénéficiera ensuite d'une consultation gratuite d'une heure environ durant laquelle il pourra exposer ses besoins au consultant avec lequel il a ainsi été mis en contact. Selon le DG de l'investissement du DIT, cet outil permettra par la même occasion de promouvoir les entreprises de conseil britanniques auprès des investisseurs à l'étranger. Le *Investment Support Directory* est hébergé sur le [site](#) *great.gov.uk*, qui fusionne l'ensemble des plateformes publiques à l'attention des exportateurs. Depuis sa création en novembre 2016, *great.gov.uk* a été [visité](#) 14,6 millions de fois.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

La FCA salue la nouvelle position de l'ESMA sur les règles liées aux échanges de titres – Les règles prévues par l'ESMA en cas de *no-deal* auraient obligé les investisseurs européens à échanger les titres de plus de 6 200 entreprises, dont 14 entreprises britanniques cotées à Londres, sur le territoire européen. Face aux contestations de la FCA, l'ESMA [a annoncé](#) que ces règles ne s'appliqueraient pas aux 14 entreprises britanniques, dont les titres pourront continuer à être échangés au RU par les investisseurs européens. Si la FCA [a bien accueilli](#) cette nouvelle, le régulateur britannique regrette que l'ESMA veuille toujours restreindre l'échange des titres d'entreprises de l'UE27 sur le seul territoire européen en cas de *no-deal*. La FCA, pour qui cette approche mènerait à une fragmentation du marché en limitant l'accès des entreprises européennes aux investisseurs britanniques, continue à plaider pour une reconnaissance mutuelle des cadres réglementaires britannique et européen.

BANQUES ET ASSURANCES

Un nouveau code de bonne conduite permettra aux victimes de fraude en ligne d'être mieux remboursées – Le *Authorised Push Payment Scams Voluntary Code*, entré en vigueur le 28 mai, permettra aux victimes de fraude

de paiements en ligne d'être remboursées plus facilement par leurs banques. Les banques avaient jusqu'à maintenant tendance à rembourser les victimes uniquement s'il y avait une faute évidente dans la manière dont le paiement avait été traité. Désormais, les victimes ayant pris des précautions raisonnables seront plus susceptibles de recevoir un remboursement. Les [principales banques britanniques](#) ont souscrit volontairement au Code. Les signataires ont créé un fonds destiné à financer les indemnités, et ce jusqu'à la mise en place d'un nouvel accord de financement au plus tard à la fin de l'année.

Aviva envisage de séparer ses activités au RU dans le cadre d'un remaniement – Dans le cadre d'un remaniement sous l'impulsion de son nouveau directeur général Maurice Tulloch, Aviva envisagerait de séparer ses activités d'assurance-vie de celles de ses autres produits d'assurances. La décision de scinder le groupe serait une marche arrière pour Aviva, qui avait fusionné ses deux principaux secteurs d'activité en 2017. M. Tulloch devrait également annoncer qu'un effort serait fait pour rendre Aviva plus rentable. En effet, en raison d'une hausse de ses coûts opérationnels ces dernières années, Aviva présente un rapport coût / revenu plus élevé que les autres acteurs du secteur. M. Tulloch envisagerait notamment de diminuer les investissements technologiques. Aviva informera ses investisseurs des projets de son niveau directeur général le 6 juin.

RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE

La Haute Cour émet une nouvelle série d'ordonnances pour richesse inexplicée – Ces ordonnances (*unexplained wealth order – UWO*) ont été émises à l'encontre du propriétaire présumé de trois résidences de luxe d'une valeur totale de 80 M£ qui auraient été achetées via des sociétés *offshore* il y a une dizaine d'années par une personne politiquement exposée, selon l'agence de lutte contre la criminalité organisée. Les UWO sont émises lorsqu'il existe un décalage évident entre la valeur d'un bien et les revenus de la personne qui prétend en être le propriétaire. L'achat de propriétés de luxe est, selon le *National Economic Crime Centre*, un des moyens les plus utilisés pour le blanchiment d'argent au RU où l'identification des propriétaires réels de biens n'est pas encadrée. Une loi sur l'enregistrement et la publicité des informations relatives aux entités non britanniques qui détiennent ou achètent une propriété au RU doit être présentée au Parlement cette année pour une mise en œuvre début 2021.

FINTECH

La crypto-carte de Coinbase remet en question les fondamentaux de la lutte contre le blanchiment – La mise en circulation par Coinbase au RU d'une carte de paiement Visa adossée à un compte en crypto-monnaie met à mal les règles de base de la lutte contre le blanchiment, selon une [tribune](#) du *Financial Times*. Le fait de pouvoir effectuer et recevoir des paiements en crypto-monnaie dans tous les points de vente acceptant des cartes Visa (pour un montant mensuel de 10 000£ maximum) sans passer par un service de change ou un compte bancaire classique est un réel obstacle à la détection d'opérations suspectes, dans la mesure où la crypto-monnaie est intrinsèquement anonyme. Ce nouveau modèle serait aussi la démonstration que le cadre réglementaire anti-blanchiment n'aurait pas saisi les enjeux de la crypto-monnaie, par principe réfractaire aux institutions financières traditionnelles et qui privilégie un développement autonome tel que celui offert par Visa avec cette initiative.

Les États-Unis et le RU signent un partenariat d'innovation financière sur les services financiers – Ce [partenariat](#) a pour objectif d'encourager la collaboration, le partage d'information et d'expertises sur les pratiques réglementaires et de promouvoir la croissance et l'innovation entre les deux pays. Il reposera sur un dialogue entre les autorités des deux pays et avec le secteur privé pour identifier et traiter les synergies potentielles en matière de réglementation et discuter des évolutions techniques nécessaires liées à l'innovation dans les services financiers. Il visera également à soutenir les entrepreneurs et les nouveaux modèles d'entreprise. Les ministères du Commerce respectifs recevront des délégations d'entreprises de l'autre pays.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Raphaël Bousquet, Marianne Carrubba, Laura Guenancia, Robin Fournier et Louis Martin

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 30 mai 2019

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs*		Croissance T1 2019	Moyenne sur 3 ans
PIB		1,5%	1,7%
PIB en glissement trimestriel (T1 2019)		0,5%	0,4%
PIB par habitant		0,9%	1,0%
Inflation (IPC)		1,9%	2,1%
Approche par les dépenses	Investissement (FBCF)	-0,1%	2,1%
	Consommation	1,9%	2,4%
	Dépenses publiques	0,6%	0,4%
	Exportations (B&S)	-0,3%	2,6%
	Importations (B&S)	3,0%	2,9%
Approche par la production	Secteur manufacturier	0,7%	1,3%
	Secteur de la construction	1,1%	4,0%
	Secteur des services	1,9%	1,9%
Parmi les services	Finance et assurances	-1,6%	0,6%
	Ventes au détail	3,5%	3,1%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T1 2019	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		3,8%	4,4%
Taux d'emploi		76,1%	75,2%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	32,2	32,1
Productivité horaire**	Croissance annuelle	0,6%	0,7%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	3,0%	2,5%
Salaires réels	Croissance annuelle	1,0%	0,6%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	1,3%	0,5%
Taux d'épargne des ménages		4,5%	4,8%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T1 2019 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-1,2%	-2,1%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	83,1%	84,3%
Investissement public net	-2,0%	-1,9%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T1 2019 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-4,2%	-4,3%
Balance des B&S		-2,1%	-1,4%
Balance des biens		-7,0%	-6,7%
Balance des services		4,9%	5,2%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,15	1,15
	GBP/USD	1,30	1,32

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de retard.

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible et les taux de croissance sont calculés sur 12 mois (sauf PIB g.t.). Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.